



# LES PUJOLS INFOS

Mai 2018  
n°15

## MAIRIE

**Horaires d'ouverture:** Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 13h30 à 17h30 et Mercredi 9h00 -12h00

**Contact :** Tel: 05.61.68.71.44 Courriel: [mairie.lespujols@wanadoo.fr](mailto:mairie.lespujols@wanadoo.fr) / [www.lespujols.fr](http://www.lespujols.fr)



## Le Mot du Maire

Chères Pujolaises, chers Pujolais,

J'ai le plaisir de vous adresser la dernière édition de la lettre municipale communale. Comme chaque année à la même époque, l'exemplaire de ce mois-ci détaille le budget de notre commune pour l'année 2018. Il est à noter que la partie fonctionnement reste stable, sur les bases de ce que nous réalisons chaque année avec des dotations d'État toujours en baisse. Toutefois, notre gestion rigoureuse et l'implication au quotidien de nos agents administratifs et techniques, nous permettent de maintenir un service public de qualité auprès de l'ensemble de nos concitoyens tout en ne pratiquant aucune augmentation d'impôts depuis le début du mandat.

En terme d'investissement, cette année sera marquée par l'aménagement de la traverse de notre village. Ce projet à la fois indispensable et structurant pour notre commune est enfin prêt et les travaux devraient débuter en septembre 2018 pour une durée estimée à une année. Nous aurons l'occasion de revenir ensemble sur ce projet ainsi que sur toutes les réalisations effectuées en 2017 et celles à venir pour 2018 lors de la réunion de concertation annuelle prévue le 21 juin prochain.

2018 sera une année de transition par le passage aux bacs de déchets individuels qui vous ont été présentés le 27 avril dernier à la salle des fêtes par les services du SMECTOM. Mais aussi par la mise en application de la loi sur la transition énergétique adoptée en juillet 2015 qui interdit l'utilisation de pesticides par les collectivités. Cela signifie que nos agents ont suivi des formations afin de prendre de nouvelles habitudes de travail mais également que nous devons tous faire preuve de plus de tolérance et de civisme lorsque nous verrons quelques mauvaises herbes pousser au bord de nos rues, routes et chemins.

Vous souhaitant une bonne lecture, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Jérôme BLASQUEZ*

### Dans ce numéro:

☞ **SMECTOM**

☞ **Budget 2018**

☞ **Aménagement RD 119**

☞ **Pensez y**

☞ **Zoom sur l'école élémentaire**

☞ **Le début de l'année en images**

☞ **Agenda des associations**

## REUNION PUBLIQUE

La réunion publique annuelle sur les Projets Municipaux aura lieu le

**Jeudi 21 Juin 2018**

**À 21h**

**À la Salle Polyvalente**

## SMECTOM



Au mois de mai, le Smectom du Plantaurel va équiper notre commune en bacs individuels à déchets ménagers résiduels. Les bacs de regroupement vont donc disparaître de nos rues dès le mois de juin (sauf cas particuliers). Un dépliant explicatif vous a été distribué à la fin du mois de Mars.

L'objectif de cette démarche est multiple. Selon Florence Rouch, Présidente du Smectom « il s'agit d'un changement important, dans les habitudes des habitant·es, mais il est nécessaire. Les bacs collectifs sont une des causes de l'insalubrité publique, ils favorisent les dépôts sauvages et les incivilités. L'installation de bacs individuels, sur la commune de Pamiers par exemple, a permis de démontrer que les usager·es équip·es trient mieux leurs déchets et sont plus responsables. »

Les bacs sont à retirer par vos soins à l'ancien LIDL à Pamiers, situé Promenade des Maquisards, du **14 Mai au 16 Juin 2018** aux horaires d'ouverture suivants: 9h30-12h30 et 13h30-19h du lundi au vendredi et 9h-13h le samedi.



## Budget 2018

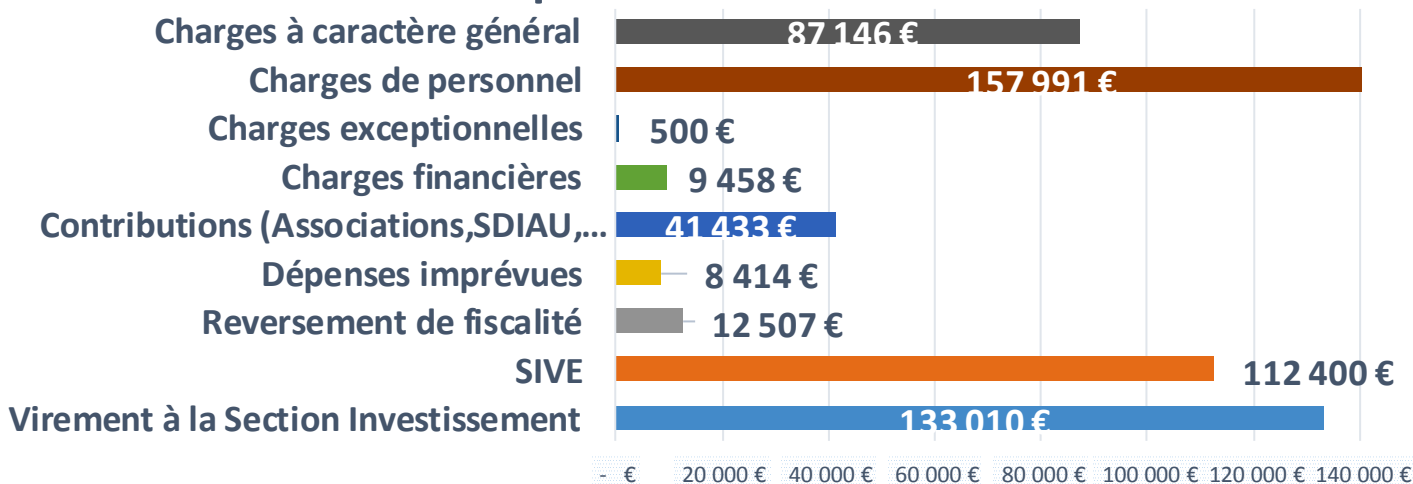
Dans sa séance du 29 mars 2018, le **Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'imposition** (inchangés depuis 2011): Taxe d'habitation : 14.11 %, Taxe foncière (bâti) : 11.70 %, Taxe foncière (non bâti) : 86.37 %, Contribution Foncière Entreprises (CFE) : 28.31 %.

**Budget principal de la Commune** : il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 562 859 € et en investissement à la somme de 844 517 €.

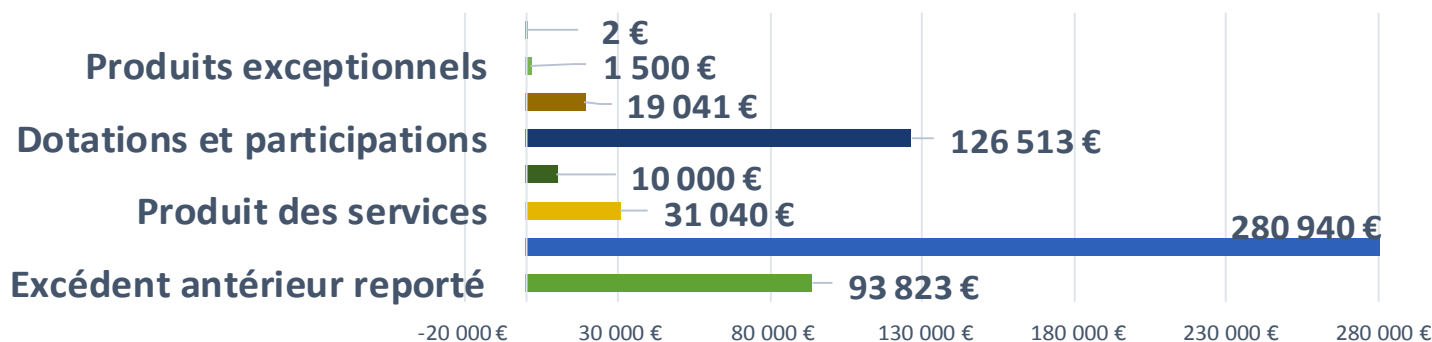
Les principales opérations d'investissement concernent : la réalisation de la première tranche des travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD 119 (600 000€), le projet d'achat et de démolition d'un bâtiment menaçant ruine, les travaux de mise aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap pour les locaux communaux, les travaux de voirie et l'achat de matériel de désherbage.

Le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 10 610€.

### Dépenses de fonctionnement



### Recettes de Fonctionnement



## Démarche Zéro Pesticides



Vous avez sans doute remarqué ces nouveaux panneaux installés au cimetière, aux écoles et à la mairie! La commune est engagée dans la démarche Zéro Pesticides et n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, en application de la loi LABBÉ du 6 février 2014 et de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte du 22 juillet 2015 qui interdit l'utilisation des produits phytosanitaires à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 pour les collectivités territoriales et du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 pour les particuliers.

Ce changement de méthode nécessite l'achat d'un matériel de désherbage adapté qui est subventionné à hauteur de 30% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.



## Aménagement RD 119

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la Traverse de la RD 119 débiteront au deuxième semestre 2018. Cette opération représente un budget de 600 000€ pour la première tranche (de l'entrée du village jusqu'au ruisseau de La tiège).

La consultation des entreprises sera lancée dans quelques semaines afin de choisir les prestataires des travaux.

La commune a plus de 70 % de subventions pour ce projet: Conseil Départemental de l'Ariège, Etat et Région. Le montant restant à la charge de la commune sera financé par un emprunt.

## Pensez y!

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Votre enfant est né en 2015, il va faire son entrée à l'école maternelle en Septembre 2018. Pour l'inscrire, vous devez vous présenter à la Mairie munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile avant fin Mai 2018. Si vous vous installez sur la commune, merci de prendre contact rapidement avec la Mairie pour inscrire vos enfants à l'école.

### URBANISME

En cas de construction illégale (travaux réalisés sans autorisation urbanisme) constatée sur notre commune, les Services de la Direction Départementale des Territoires sont systématiquement alertés. Ils dressent alors un Procès Verbal de Constat d'infraction au Code de l'Urbanisme qui est transmis immédiatement au Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Foix. Une procédure judiciaire est ensuite engagée.



Déchetterie de Varilhes

Horaires:

Du lundi au vendredi  
7h-10h et 13h30-18h

Le samedi  
9h-12h et 13h30-18h  
Tel 05.61.68.02.02

### MODIFICATION DES TARIFS DU SPECTOM

Les déchets végétaux, ferraille, objets encombrants, huiles usagées, batterie, etc... peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie aux horaires habituels d'ouverture de la déchetterie de Varilhes.

La collecte des encombrants et des déchets verts peut être aussi organisée sur demande en téléphonant directement au SPECTOM au **05.61.68.02.02**. Un rendez-vous est alors pris pour son enlèvement (en bordure de la voie publique).

**Deux enlèvements d'encombrants et deux enlèvements de déchets verts sont gratuits par an** et par foyer. Au-delà, il vous sera facturé 33€ par intervention

*Détails et informations sur [www.smectom.fr](http://www.smectom.fr)*



Le brûlage de tous types de déchets est interdit tout au long de l'année sur la commune.

### LES PROPECTUS PUBLICITAIRES 40 Kg PAR AN PAR BOITE AUX LETTRES

#### LES JETER, C'EST GACHER!!

Retirez un autocollant STOP PUB à l'accueil de votre Mairie.



Lisez la publicité dématérialisée sur les sites dédiés par exemple:  
[www.pubeco.fr](http://www.pubeco.fr) - [www.promoconso.net](http://www.promoconso.net) - [www.promoalert.com](http://www.promoalert.com)

**JE LIS DEMATÉRIALISÉ = JE RÉDUIS MES DÉCHETS**

## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**







## Zoom sur l'école Elémentaire



*Jeudi 5 avril 2018, nous avons planté quatre arbres autour de la cour de l'école. La classe des CP-CE1 a planté un Érable, la classe de CE1-CE2 a planté un Tilleul, la classe de CE2-CM1 a planté un Chêne, et la classe de CM1-CM2 a planté un Acacia grâce à l'aide de Patrick et René.*



*En attendant de les voir grandir, tous les élèves de l'école remercient chaleureusement la mairie des Pujols et le SIVE.*

*Les classes de l'école des Pujols*

## Le début de l'année en images



Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 Mai 1945



Soirée Patois avec Popol CABANAC

Norbert PULL, conseiller municipal du village a terminé à la 2<sup>e</sup> place de la compétition de ski entre élus ariégeois à la station des Monts d'Olmes. Bravo Norbert!



Après midi Paquette



Spectacle réalisé par les enfants de l'accueil périscolaire de l'Ecole Maternelle



Carnaval de l'Ecole Maternelle



## Agenda des associations

**Vendredi 8 Juin à 20h30:** Concert de la Chorale féminine du Conservatoire de Pamiers organisé par La Bibliothèque, Eglise Saint Blaise

**Samedi 9 Juin:** Spectacle de fin d'année de l'Ecole de musique Zic des Villes, Musique des Chants.

**Vendredi 15 Juin:** Spectacle de fin d'année des Ecoles à 18h à la Salle Polyvalente, suivi d'un apéritif dinatoire organisé par l'Association des Parents d'Elèves

**Samedi 23 Juin à 20h30:** Feu de la Saint Jean, organisé par l'Interassociations.

**Du 20 au 23 Juillet:** Fête locale, organisée par le Comité des Fêtes